

COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION... ET DE LA REFONDATION



Place de l'Étoile, départ de la descente des Champs Élysées. Au centre le général de Gaulle, à sa gauche le général Koenig, à sa droite les généraux Leclerc et Juin, 26 août 1944.

« LIBÉRER ET REFONDER LA FRANCE (1943-1945) »

Refonder la France commence par la défense d'un esprit de liberté qui traverse « la Libération » et l'oblige à concevoir comme à accomplir une refondation démocratique. [...] En se renforçant décisivement à partir de 1943, l'unité de la libération et de la refondation de la France définit le temps de la victoire et en exige beaucoup. Comme en attestent de nombreux messages adressés au général de Gaulle et à la France Libre « en attendant la victoire », comme en témoignent maintes initiatives nées dans la clandestinité, la refondation démocratique, par la liberté retrouvée et réinventée est déjà en marche, en pensée et en acte. [...] Libérer la France ne va pas sans la refonder, et sa refondation commence avant même la libération complète du territoire national, ni même celle des deux millions de Françaises et Français détenus par le III^e Reich sous des statuts différents. [...] La libération des esprits se veut une refondation de la société française désormais davantage ouverte sur le monde, à qui sont promis de nouveaux horizons, de nouvelles institutions pour une connaissance plus exacte, plus critique et mieux partagée.

*(Lettre de cadrage de Vincent DUCLERT,
Président du Collège national des correcteurs du CNRD)*

Dès ses premiers discours, dès ses premières décisions, le général de Gaulle fait le lien entre la Libération et la Refondation et toutes ses actions confirment que ces deux objectifs sont liés. Cette stratégie repose sur le double rôle des résistants de l'intérieur et de l'extérieur. Dans leur esprit, la Libération ne consiste pas seulement à libérer le territoire en chassant l'occupant. Nul n'envisage de revenir à l'ordre ancien, au régime qui n'a pas su éviter la défaite la plus totale de l'histoire de France. Il ne s'agit pas seulement de restaurer la liberté, l'indépendance et la souveraineté que la défaite et l'occupation avaient fait disparaître, il est nécessaire de reconstruire, de refonder. Reconstruire un pays ravagé, pillé, ruiné, et aussi refonder un Etat, une administration, une armée, une diplomatie, une économie, une société, des institutions.

Dans ce grand travail national, les Compagnons de la Libération joueront un rôle décisif. Ils ont été le fer de lance de la Résistance nationale en France et dans l'Empire, ils seront le moteur de la Refondation nationale en France et dans l'Empire.

I - LA LIBÉRATION

RENFORCER LA RÉSISTANCE

Le 24 janvier 1943, à l'initiative de Winston Churchill et Franklin Roosevelt, Charles de Gaulle, chef de la France Combattante, et Henri Giraud, commandant en chef civil et militaire en Afrique du Nord, se rencontrent à Anfa, un faubourg de Casablanca. Les deux généraux, rivaux dans la direction des affaires françaises, signent un communiqué commun à l'issue de la conférence : « Nous nous sommes vus, Nous avons causé, Nous avons constaté notre accord complet sur le but à atteindre qui est la libération de la France et le triomphe des libertés humaines par la défaite totale de l'ennemi. Ce but sera atteint par l'union dans la guerre de tous les Français luttant côte à côte avec tous leurs alliés. »

Dans l'ensemble, de Gaulle est satisfait : Roosevelt a pris conscience de ce qu'est la France Combattante ; comme Churchill, il s'est aperçu que les capacités de Giraud n'excédaient pas le domaine du commandement militaire. La mauvaise humeur du Premier britannique, qui reproche vivement à de Gaulle de ne pas se ranger derrière Giraud, la malveillance de la presse anglo-saxonne et des antigauillistes de Londres et d'outre-Atlantique, l'obstination de Giraud, n'y peuvent rien changer : la France Combattante accumule les succès sur le champ de bataille, elle prend une part de plus en plus active aux opérations en cours (jusque sur le front de l'Est, grâce aux aviateurs du groupe Normandie-Niemen), elle ne cesse d'élargir et d'unifier les organisations de la Résistance intérieure, elle voit venir à elle de plus en plus de volontaires déterminés.

Le 26 janvier 1943, le jour même du retour de De Gaulle à Londres, le Comité de coordination des mouvements de l'ancienne zone Sud se transforme en un Comité directeur des Mouvements unis de Résistance (MUR), sous la présidence de **Jean Moulin**, délégué général du général de Gaulle en France occupée – Compagnon de la Libération - désormais flanqué de trois commissaires : **Henri Frenay** (affaires militaires), **Emmanuel d'Astier de la Vigerie** (affaires politiques), **Jean-Pierre Lévy** (renseignement, sécurité, moyens et matériels) – trois Compagnons de la Libération - respectivement chefs des mouvements Combat, Libération et Franc-Tireur. Ce directoire coiffe les six régions de l'ancienne zone Sud, Cette fusion complète celle des organisations paramilitaires, déjà réalisée avec l'Armée secrète, dont le général **Charles Delestraint**



*Le colonel Rémy (1904-1984)
Compagnon de la Libération*

– Compagnon de la Libération - a pris le commandement le 11 novembre 1942.

L'avant-veille, au nom des trois grands mouvements, mais aussi des syndicats, des partis politiques de la France occupée, Jean Moulin a félicité les Anglo-Saxons pour leur débarquement en AFN. Il a également salué Giraud et tous les hommes qui se sont rassemblés derrière de Gaulle, « chef incontesté de la Résistance » et, en terminant, souhaité que la destinée de l'Afrique du nord soit remise au plus tôt entre les mains du chef de la France Combattante, vœu pour l'instant pieux en raison de l'encombrante présence de l'amiral Darlan à Alger (il sera assassiné le 24 décembre) et du jeu trouble des Américains, qui ont rompu avec le gouvernement de Vichy six mois plus tôt, mais qui soutiennent activement Darlan, « l'expédient provisoire ». Mais Moulin ne fait qu'exprimer une ligne dont les représentants des mouvements ne dévieront pas. En Afrique libérée comme en France occupée, il devient désormais de plus en plus difficile de contester l'autorité du chef de la France Combattante.

Certes, au début de 1943, de Gaulle ne l'a pas encore emporté sur Giraud, mais les perspectives sont prometteuses. Les événements le servent : l'occupation de la zone libre, la dissolution de l'armée de l'armistice, le sabotage de la flotte à Toulon, en novembre, l'accentuation de la répression en France, les revers allemands sur le front de l'Est suscitent de nouveaux engagements dans la Résistance. Le 28 novembre, dans un modeste pavillon de la banlieue parisienne, le colonel **Rémy**, chef de la Confrérie Notre-Dame, le plus important réseau de renseignements militaires en France occupée – Compagnon de la Libération - a rencontré Fernand Grenier, représentant mandaté du comité central du Parti communiste clandestin. Dans l'ancienne zone Nord, l'importance des communistes n'a cessé de croître : de toute évidence, ils ont toute leur place au sein de la France Combattante pour peu qu'ils acceptent de se placer sous l'autorité du général de Gaulle ; « Rémy n'avait aucun titre pour négocier en matière politique, note Jean-Louis Crémieux-Brilhac, mais ce prodigieux fonceur avait été obnubilé par l'attitude patriotique de ses interlocuteurs et par l'importance d'une réconciliation nationale dont il serait l'artisan, » (*La France Libre*). La prudence – ou la méfiance – de certains responsables de la France Combattante est balayée par l'extraordinaire nouvelle qui parvient à Londres dans la seconde quinzaine de décembre 1942 : les communistes souhaitent faire de Grenier leur délégué permanent auprès du général de Gaulle ! Qu'importe que cette décision soit inspirée – ou dictée – par leurs tuteurs soviétiques... L'essentiel est que leur ralliement soit sincère, inconditionnel, irréversible.

UN DÉVELOPPEMENT ENCOURAGEANT



Louis Armand (1905-1971) Compagnon de la Libération

En ce même mois de décembre 1942, la Résistance connaît un développement encourageant. Dans l'Ain, **Henri Romans-Petit** – Compagnon de la Libération – organise les premiers maquis des jeunes réfractaires au Service du travail obligatoire (imposé par la loi du 4 septembre 1942). De son côté, avec Henri Frenay, **Claude Bourdet** – Compagnon de la Libération – crée une émanation de Combat chargée de planifier le sabotage des voies ferrées : « NAP-Fer » (ou « Résistance-Fer »), une branche du « Noyautage des administrations publiques », dont **Louis Armand** – Compagnon de la Libération – prendra la direction en janvier 1944. Par ailleurs, Jean Moulin crée le Service des opérations aériennes et maritimes (SOAM), chargé des parachutages, atterrissages et débarquements sur la côte méditerranéenne, C'est ainsi que, dans les premiers jours de janvier, un sous-marin britannique débarque sur une plage des environs d'Ajaccio **Godefroy** (« Fred ») **Scamaroni** – Compagnon de la Libération – futur unificateur de la Résistance corse.

À Londres, de Gaulle voit arriver plusieurs personnalités de l'ancien régime, tel **Pierre Viénot**, ancien ministre du Front populaire et futur ambassadeur du Comité français de Libération nationale à Londres – Compagnon de la Libération – et plusieurs responsables de la Résistance intérieure, tel **Jean Cavallès**, fondateur de Libération-Nord – Compagnon de la Libération – **Christian Pineau**, fondateur des réseaux de renseignement Phalanx et Cohors – Compagnon de la Libération – et **Jacques Bingen**, futur délégué du CFLN en zone Sud – Compagnon de la Libération.

En février 1943, Jean Moulin et Delestraint arrivent également à Londres. L'un est chargé de former « dans les plus courts délais possibles » un Conseil de la Résistance, composé des représentants des mouvements, des partis et des grands syndicats, L'autre reçoit l'instruction d'expliquer aux Alliés qu'ils devront compter avec l'Armée secrète dans la préparation et le déroulement du futur débarquement en France. En même temps, **André Dewavrin (Passy)** et **Pierre Brossolette** – Compagnons de la Libération – accomplissent en France occupée l'importante mission « Archebuse-Brumaire » destinée à mettre sur pied l'administration des futures zones libérées : « Ce qu'ils réalisent en six semaines

est à peine croyable, écrit Jean-Louis Crémieux-Brilhac. [...] Ils font de Paris occupé, que les polices quadrillent, la capitale de la Résistance, bousculant les structures et négociant des accords difficilement réversibles. » (*La France Libre*). Des décisions capitales sont prises, en accord avec l'ensemble des mouvements. Certes de très violentes discussions opposent Moulin à Passy et à Brossolette, ainsi qu'à Frenay et à d'Astier, mais de Gaulle ne désavouera jamais son représentant suprême en France occupée. La crise est sévère, mais elle permet à Moulin d'asseoir définitivement son autorité sur les mouvements.



Réunion du Conseil national de la Résistance autour de son président, Georges Bidault, Compagnon de la Libération, septembre 1944

Le couronnement de ses efforts est la première réunion du Conseil de la Résistance (futur « Conseil national de la Résistance ») dans un appartement de la rue du Four, à Paris, le 27 mai. Seize représentants des mouvements, des partis et des syndicats sont réunis sous sa présidence, dont quatre Compagnons de la Libération (**Claude Bourdet**, **Eugène-Claudius-Petit**, **Roger Coquoin**, **Jacques Lecompte-Boinet**). Moulin donne d'abord lecture d'un message de De Gaulle daté du 10 mai, invitant la Résistance à former « un tout cohérent, organisé, concentré » et à préparer « une rénovation susceptible de rendre à la patrie sa grandeur avec les moyens de jouer le rôle éminent qui revient à son génie et, en même temps, d'assurer à tous ses enfants la sécurité, la liberté, la dignité dans leur travail et dans leur vie ». Sur la question des rôles respectifs de Giraud et de De Gaulle, l'unanimité se fait pour confier « la gérance des intérêts français » au seul de Gaulle, Giraud ne se voyant reconnaître que le commandement militaire. Les deux généraux co-présideront le nouveau « Comité français de Libération nationale », créé à Alger le 3 juin.

« LA RÉACTION FONDAMENTALE DE LA MASSE DES FRANÇAIS »



*Marie-Pierre Koenig (1898-1970),
Compagnon de la Libération*



*Francis-Louis Closon (1910-1998),
Compagnon de la Libération*



*Emile Bollaert (1890-1978),
Compagnon de la Libération*

Entretemps, l'arrestation à Mâcon de **Bertie Albrecht**, l'adjoite de Frenay à Combat – Compagnon de la Libération – annonce des jours sombres pour la Résistance, qui va se trouver décapitée en deux temps : arrestation de Delestraint à Paris, le 9 juin ; arrestation de Moulin à Caluire, une banlieue de Lyon, le 21 juin. Cette double disparition incite les mouvements à reprendre leur autonomie et leur liberté d'action vis-à-vis de De Gaulle. Il y a là, à terme, un risque mortel pour l'unité patiemment forgée et imposée par Jean Moulin et pour l'efficacité de la lutte clandestine. D'où l'urgence, aux yeux de De Gaulle, de brusquer les choses à Alger. Le bras de fer avec Giraud, desservi par ses maladrotes répétées et par ses prétentions infondées, s'achèvera en novembre par son élimination du CFLN. Si la succession de Delestraint est vite réglée par la nomination du colonel **Pierre Dejussieu** au commandement de l'AS pour la zone Sud – Compagnon de la Libération - celle de Moulin est d'abord assurée par deux hommes : Jacques Bingen pour l'ex-zone Sud et **Claude Bouchinet-Serreules** – Compagnon de la Libération - pour l'ex-zone Nord , en attendant l'élection de **Georges Bidault** – Compagnon de la Libération - en septembre 1943.

Le 3 novembre, devant l'Assemblée consultative d'Alger, de Gaulle explique pourquoi la restauration de la démocratie et des libertés ne peut être fondée que sur la Résistance : « La Résistance, sous ses multiples formes, est devenue la réaction fondamentale de la masse des Français ; [...] Elle est dans l'organisation réalisée en France même et que synthétise notre Conseil national de la Résistance. [...] Elle est dans les usines et dans les champs, dans les bureaux et dans les écoles, dans les rues et dans les maisons, dans les coeurs et dans les pensées. Elle est dans les groupes héroïques qui saisissent chaque occasion de nuire à l'ennemi et de châtier les traîtres. [...] La Résistance, telle est aujourd'hui l'expression élémentaire de la volonté nationale. » Sérieusement éprouvée par la disparition de Delestraint et Moulin, elle n'a pas tardé à reprendre vigueur. A la mi-août, **Francis-Louis Closon** – Compagnon de la Libération – est arrivé en France pour préparer les cadres administratifs et les futurs comités départementaux de libération. Le 1^{er} septembre, **Emile Bollaert** – Compagnon de la Libération – est nommé délégué général du CFLN en France occupée.

Dans le même temps, « l'action immédiate » fait des ravages dans les rangs ennemis : exécution du chef de la Gestapo de Toulouse et de Julius Ritter, représentant du commissaire du Reich à la main d'oeuvre, par les hommes du groupe Manouchian (28 septembre), blocages de voies ferrées, évasions de résistants emprisonnés... Dans un

rapport adressé à Londres le 7 octobre, Jacques Bingen signale que la zone Sud a « vraiment démarré ». Ces actions entraînent de violentes ripostes de l'occupant : arrestations de résistants (parmi lesquels Manouchian et ses adjoints), exécutions d'otages au Mont-Valérien, « semaine sanglante » à Grenoble, où se distinguent gestapistes et miliciens... Mais la Résistance ne désarme pas, comme le montrent les manifestations organisées le 11 novembre pour commémorer l'armistice de 1918 : défilés, grèves, distributions de tracts dans plusieurs grandes villes, défilé des maquisards à Oyonnax (Ain), plasticage du barrage de Grigny (Rhône) par **André Jarrot** et **Raymond Basset** – Compagnons de la Libération. Le même jour, de Gaulle célèbre lui aussi l'armistice de 1918 et il ajoute : « Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes héroïques, organisés en groupes de combat, dont l'histoire secrète sera demain l'une des plus belles pages de notre histoire, [,,] ne laissent passer un jour sans détruire quelque chose du système de guerre de l'envahisseur. »



Le général de Gaulle à l'Assemblée consultative provisoire au palais Carnot d'Alger le 18 juin 1944.

UNE LÉGITIMITÉ INCARNÉE

A Alger, le travail de rétablissement de la légalité s'accompagne de débats sur la légitimité. Pour les personnalités de la III^e République, le concept est nouveau. Le Général y réfléchit quant à lui depuis sa jeunesse. Le principe de légitimité est dans l'héritage reçu de sa famille monarchiste mais, comme pour beaucoup de militaires, la fidélité dynastique trop faiblement incarnée s'efface sans nécessairement disparaître dans le service de l'Etat, gardien des intérêts supérieurs de la patrie.

Pour que l'Etat affirme sa puissance d'agir, il faut que la patrie soit libre de toute domination étrangère, ou s'en libère. C'est cette nécessité historique que le Général invoque à Londres en 1940 : l'histoire, qui est l'histoire de la liberté collective conquise au fil des siècles, commande que celle-ci soit reconquise. Telle est la mission dont le général de Gaulle se déclare investi. Face à ceux qui souhaitent continuer la guerre dans les rangs britanniques, il affirme la nécessité primordiale du salut public : « Pour moi, ce qu'il s'agissait de servir et de sauver, c'était la nation et l'Etat. ». Nous sommes à l'opposé d'une posture héroïque, du beau geste d'un désespéré. Le service de la nation et le salut de l'Etat impliquent un programme politique. Pour remettre la France dans la guerre – et pas seulement des Français – il fallait assurer « la réapparition de nos armées sur les champs de bataille, le retour de nos territoires à la belligérance, la participation du pays lui-même à l'effort de ses combattants, la reconnaissance par les puissances étrangères du fait que la France, comme telle, aurait continué la lutte, bref, le transfert de la souveraineté, hors du désastre et de l'attentisme, du côté de la guerre et, un jour, de la victoire. »

C'est ce programme qui est appliqué, en dépit d'obstacles considérables, à Londres, à Alger puis sur le territoire métropolitain progressivement libéré. Il se réalise parce que des compagnons de plus en plus nombreux se rassemblent autour de ce général de brigade à titre temporaire qui incarne une souveraineté et une légitimité en puissance, qui vont se féconder l'une l'autre. La reconnaissance de cette légitimité est facile en 1944 car les actes de souveraineté se sont multipliés lors de la prise en main de territoires et dans la confrontation avec les Britanniques et les Américains. Elle est parfaitement aventureuse en 1940 – une aventure où chacun risque sa vie – en ce sens que « les hommes partis de rien » se projettent au-delà de leurs appartenances sans jamais les renier.

L'adhésion à une légitimité incarnée ne soulève pas de difficultés pour le colonel Philippe de Hauteclocque, monarchiste, mais René Cassin, juriste de tradition radicale-socialiste, se trouve lui aussi en accord immédiat et profond avec l'homme du 18 Juin. Après eux, tant d'autres, réactionnaires, participeront à une entreprise ouvertement révolutionnaire, tandis que leurs camarades de gauche travailleront à renforcer l'autorité de l'Etat. Commune à tous, l'impulsion première est le patriotisme – un patriotisme qui veut se donner les moyens politiques nécessaires à l'effacement de la défaite. La reconnaissance d'une légitimité en puissance tient au fait qu'un homme, parmi d'autres qui en étaient capables, a pris ouvertement la décision de résister. Cette décision paraît insensée au vu des rapports de force, mais le Général offre une ultime possibilité de salut qui, très vite, va offrir la possibilité d'agir.

B. RE

LE COMITÉ FRANÇAIS DE LIBÉRATION NATIONALE (CFLN)



Reconnu de manière restrictive le 26 août par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne mais pleinement par l'Union soviétique, le Comité français de libération nationale (CFLN) gouverne un empire de cinquante millions de sujets et la Corse libérée en

septembre-octobre 1943 par l'Armée française dont les effectifs atteindront 560 000 hommes en septembre 1944. Le CFLN gère un budget, prépare des mesures monétaires pour la métropole et rétablit la légalité républicaine : retour à la liberté d'association et à la liberté syndicale, réintégration des fonctionnaires sanctionnés, abrogation des mesures contre les sociétés secrètes et confirmation du décret Crémieux du 24 octobre 1870 qui confère la nationalité française aux juifs d'Algérie.

La liberté de la presse permet l'expression des courants politiques : les gaullistes publient *Combat* et *La Marseillaise* ; *Liberté* est l'organe du Parti communiste, *Fraternité* celui des socialistes. Bien entendu, les partis se sont réorganisés – le Parti radical tient un congrès en juin 1944, les socialistes de la SFIO organisent plusieurs congrès départementaux – et sont représentés au CFLN : Henri Queuille, qui est vice-président du Comité et Pierre Mendès-France qui a la charge des Finances, sont radicaux ; André Philip, André Le Troquer et Adrien Tixier sont socialistes. Plus tard, les communistes entreront au Gouvernement provisoire. Les représentants de la Résistance sont eux aussi de différentes tendances : Henri Frenay incarne la droite traditionnelle, François de Menthon est démocrate-chrétien, Emmanuel d'Astier de la Vigerie se situe très à gauche.

Au CFLN puis au Gouvernement provisoire, à l'Assemblée consultative, dans les partis et dans la presse, les questions mises en débat portent sur la légalité, la légitimité et la révolution, sans que ces termes soient considérés comme contradictoires. Les gaullistes, dans *Combat*, affirment que le CFLN doit se fixer comme objectif de "refaire la République et faire la véritable Révolution". Les communistes rêvent de démocratie directe et les démocrates-chrétiens aspirent à une révolution par la loi. Certains membres du Gouvernement provisoire défendent des thèses restauratrices.

On discute de la légitimité, quelques-uns récusent le concept, d'autres ne le distinguent pas de la légalité ; beaucoup s'accordent sur une définition de la légitimité républicaine tout entière fondée sur le respect de la légalité. La question de l'avenir de la III^e République est dans toutes les têtes. Restaurateurs possibles d'institutions inchangées, les anciens ministres de la III^e République – Henri Queuille, Vincent Auriol, Félix Gouin – sont regardés avec méfiance par la jeune génération combattante. D'éminents juristes – René Cassin, André Hauriou, Paul Coste-Floret – participent au débat sur la réforme des institutions.

Bertrand RENOUVIN

LA SORTIE DE GUERRE

Dans le dernier acte du drame, la Résistance va jouer un rôle de plus en plus « destructeur ». En décembre, la fusion des Mouvements unis de Résistance et de deux mouvements de la zone Nord (Défense de la France et Résistance) a entraîné la création du Mouvement de Libération nationale (MLN). Au même moment l'Armée secrète les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) signent un accord d'action commune, préluant à la création des Forces françaises de l'Intérieur (FFI), rassemblement suprême de toutes les forces paramilitaires des mouvements, dont le commandement est confié au général **Marie-Pierre Koenig**, le vainqueur de Bir Hakeim – Compagnon de la Libération. Par ailleurs, à Alger, les services spéciaux de la France Combattante (BCRA) fusionnent avec ceux du général Giraud dans le cadre de la Direction générale des services spéciaux (DGSS), confiée au commissaire à l'Information Jacques Soustelle (27 novembre 1943). « La sortie de guerre qu'il nous fallait mener exigeait que notre système fût constitué en un tout, qu'il dépassât le cadre et les recettes d'autrefois, que, par les voies complexes des réseaux, des maquis, des groupes francs, des mouvements, des tracts et journaux clandestins, des destructions, du sabotage administratif, il embrassât toutes les formes de la résistance et pénétrât toutes les branches de l'activité nationale. » (*Mémoires de guerre*)

C'est que l'ennemi et ses alliés français ne cessent d'accroître leur pression. Au début de 1944, Joseph Darnand, le chef de la Milice, est nommé secrétaire général au Maintien de l'ordre, et Philippe Henriot, l'éditorialiste de Radio-Paris, l'adversaire le plus acharné des Juifs, des gaullistes, des communistes, devient secrétaire d'État à l'Information. Le 3 février 1944, à Audierne, la Gestapo fait une prise de choix : elle arrête Emile Bollaert et Pierre Brossolette, qui tentaient de gagner l'Angleterre. Le premier sera déporté, le second se suicidera après avoir été affreusement torturé (22 mars 1944). Quelques jours plus tôt,

Claude Bonnier, délégué militaire pour la région de Bordeaux – Compagnon de la Libération – s’était également suicidé afin de ne pas risquer de parler sous la torture, comme **Léon Nautin**, chef du Bureau des opérations aériennes (BOA) de la région de Bordeaux, **Maxime Guillot**, chef du BOA de Saône-et-Loire et **Gilbert Médy (Médéric)**, chef de Ceux de la Résistance, député à l’Assemblée consultative d’Alger – trois Compagnons de la Libération.



*Gilbert Médy [Médéric] (1902-1944)
Compagnon de la Libération*

La répression s’intensifie : contre les maquis (les Glières, le Vercors), contre les Juifs, contre les résistants. **Jacques Arthuys**, chef de l’Organisation civile et militaire (OCM) – Compagnon de la Libération – est fusillé en avril 1944. **Pierre Arrighi (Charpentier)**, agent du BCRA – Compagnon de la Libération – arrêté en septembre 1943, meurt à Mauthausen. Dejussieu-Pontcarral est arrêté à son tour le 5 mai... Dans l’étau qui se resserre, la Résistance s’étend, se diversifie, se renforce. Elle ne cesse d’inspirer poètes, écrivains, philosophes, savants, les représentants les plus illustres de la pensée française à laquelle de Gaulle a rendu hommage dans son discours du 30 octobre 1943, à l’occasion du soixantième anniversaire de l’Alliance française. Plus que jamais, il y puise sa volonté de rassembler le peuple français et d’incarner la France : « Pour ceux qui combattent, je me trouve le symbole de ce qu’ils veulent obtenir au prix de leur sacrifice. » (*Mémoires de guerre*)

L’HOMME DE L’ÉTAT RESTAURÉ



Le général de Gaulle en Normandie le 14 juin 1944

Au Maghreb puis en France métropolitaine, le rétablissement de la légalité accompagne l’effort militaire et les victoires remportées par l’armée française permettent l’expression d’un mouvement populaire de légitimation du général de Gaulle et de l’œuvre politique qui s’accomplit sous son égide.

La campagne du Fezzan, la bataille de Bir Hakeim, le débarquement de Provence, la marche de la 2^{ème} DB vers Paris insurgé comptent parmi les plus belles pages de l’histoire militaire de France. La mystique combattante est vécue en même temps que s’accomplit l’œuvre politique de rétablissement de l’Etat. Cette œuvre politique n’est pas une mystique dégradée. Toute action politique se nourrit de conflits engendrés par les divergences idéologiques, les enjeux partisans, les incompréhensions, les ambitions personnelles – mais transcendés, en quelques moments historiques, par l’élan fraternel pour le salut de la patrie.

Tout se noue du 14 juin au 26 août 1944, de l’arrivée sur la côte normande à la descente triomphale des Champs-Élysées. L’armée française au combat, la prise en main administrative dans les départements libérés, l’insurrection parisienne et la conquête du pouvoir à Paris composent un vaste mouvement dont le Général n’est pas le seul acteur mais bien le maître-artisan. L’homme du 18 Juin peut se faire reconnaître comme l’homme de l’Etat et imposer à tous son autorité parce que la marche vers Paris se fait au milieu d’une immense ferveur populaire qui vient consacrer la légitimité gaullienne, telle qu’elle a commencé de s’affirmer quatre ans auparavant.

Cette ferveur est d’autant plus émouvante qu’elle s’exprime dans des villes qui ont parfois été bombardées et qui sont encore à quelques kilomètres du front. Des soldats meurent tous les jours, des milliers de civils ont été tués, blessés ou n’ont plus d’abri. Il faut reconforter, soigner, nourrir les populations éprouvées. Au fil de ces semaines épiques, le Général remplit tout à la fois sa fonction symbolique – il est l’incarnation de la France qui se libère de l’occupant allemand et de l’oppression vichyste – et les devoirs immédiats de sa charge pour lesquels il est accompagné par d’admirables chefs militaires et par des hommes issus de la Résistance intérieure.

B. RE

RASSEMBLER LES ARMÉES

L'élimination de l'amiral Darlan (24 décembre 1942) ne met pas fin à la désunion au sommet des forces françaises, mais elle permet à de Gaulle de proposer à Giraud, « commandant en chef civil et militaire » en Afrique du Nord, une rencontre destinée à étudier les moyens de rassembler toutes les forces françaises luttant pour la libération du territoire national. L'accord de principe fut scellé à la conférence d'Anfa le mois suivant. L'union était en marche. Elle ne se réalisera pas en un jour, mais pas à pas, dans le combat commun contre les troupes de l'Axe, d'abord en Tunisie, ultime bastion de l'Afrikakorps en déroute, libérée conjointement par l'Armée d'Afrique et la 1^{re} Division française libre (mai 1943), puis en Italie dans le cadre d'un corps expéditionnaire français (CEF), qui symbolisera la vigueur et l'unité retrouvée de l'armée venue d'Afrique du Nord, d'Afrique noire et de tous les territoires de l'Empire colonial.

LA FRANCE COMBATTANTE A REMPLI SA MISSION HISTORIQUE

Cependant, les amalgames ne s'improvisent pas : il y faut un maître d'oeuvre, un organisateur, un chef. En Italie, ce sera le général Alphonse Juin, le second de Giraud, lié à de Gaulle par une amitié datant de leur passage à Saint-Cyr avant la Grande Guerre. « De politique, écrit René Chambe, Juin n'en veut connaître qu'une : réussir à tout prix la fusion des forces de l'Armée d'Afrique et des Forces françaises libres, n'en faire qu'une seule et même pâte, une seule et même armée. » (*Le Maréchal Juin, duc du Garigliano*) A Tunis, en mai 1943, l'Armée d'Afrique et les FFL avaient participé séparément au défilé de la victoire ; à Rome, treize mois plus tard, il n'y avait plus qu'une seule armée française défilant du même pas dans les avenues de la Ville libérée.

Formée et entraînée au Maroc par le général **Leclerc** – Compagnon de la Libération – la 2^e Division française libre, future 2^e Division blindée, débarque en Normandie le 1^{er} août 1944. Elle participe sans attendre à l'offensive contre les troupes allemandes aux côtés des troupes américaines, s'illustre notamment dans les combats de la Chapelle-Saint-Aubin, Carouges, Argentan, Alençon et la forêt d'Ecouves, Ecouché... Leclerc y donne toute sa mesure : il organise les mouvements de ses troupes, se portant en première ligne, houspillant les uns, réconfortant les autres, ordonnant de nouvelles manœuvres lorsque la division est bloquée par l'ennemi, toujours soucieux de renforcer la coopération entre les blindés et l'infanterie. Il n'a qu'un mot à la bouche : la « vitesse ». Il ne cesse de répéter : « En avant ! » ou encore : « Départ immédiat ! »

La réussite du débarquement de Normandie, l'entrée en lice des résistants, l'explosion des maquis, la marche victorieuse de la Division Leclerc, après le succès du CEF

en Italie : tout montre que la France Combattante a déjà rempli sa mission historique. Le débarquement de Provence, précédant de dix jours la libération de Paris, en apporte une éclatante confirmation.



*Joseph Goislard de Monsabert (1887-1981),
Compagnon de la Libération*

Le déclenchement de l'opération « Anvil » - rebaptisée « Dragoon » le 1^{er} août – a été fixé au 15 août. Depuis le 15 avril, le commandement des forces françaises destinées à débarquer en Provence est assuré par le général Jean de Lattre de Tassigny – Compagnon de la Libération –, qui a su amalgamer ses divisions avec les Forces françaises de l'Intérieur. « L'Armée B » comprend 8 divisions entièrement réarmées par les Américains ainsi que le CEF. Elle débarque le 16 août, après une puissante préparation d'artillerie navale et aérienne. Dans les jours suivants, la 3^e Division d'infanterie algérienne (3^e DIA) du général **Joseph Goislard de Monsabert** – Compagnon de la Libération – s'emparera de Marseille et de Toulon. Le 29 août, le général américain Alexander Patch, commandant l'ensemble des troupes de débarquement, déclare dans un ordre du jour : « Vous avez remporté une grande victoire et mérité la reconnaissance de la France et des Alliés. » La poursuite s'engage sous les meilleurs auspices. A la tête du 1^{er} corps d'armée de l'Armée B, le général **Antoine Béthouart** – Compagnon de la Libération – prend la direction de l'Alsace ; à la tête du 2^e CA, Monsabert remonte vers Saint-Etienne et Lyon, avant d'effectuer sa jonction avec la 2^e DB dans la région de Montbard (Côte d'Or) .

La libération de Paris par les efforts conjoints de la Division Leclerc et des FFI d'Île-de-France du colonel **Henri Rol-Tanguy** – Compagnon de la Libération – est un



Au petit pont, les forces Leclerc en action, 25 août 1944

symbole spectaculaire du rassemblement de toutes les forces en lutte contre l'occupant.

Il y aura bientôt en ligne 15 divisions françaises : « C'était vraiment tout le possible, compte tenu des misères du présent, écrit de Gaulle. Pour la France, hélas, c'était peu, compte tenu des misères du passé. » (*Mémoires de guerre*) Cela pourtant permettait de ne pas douter que le rassemblement de toutes les forces en lutte contre l'occupant était en bonne voie. Amorcé par le premier amalgame de l'Armée d'Afrique et les Forces françaises libres, qui avait brillamment fait ses preuves en Italie, le second amalgame a déjà commencé à produire ses effets : les Forces françaises de l'Intérieur et le peuple des maquis, qui résistent vaillamment à la féroce répression de l'occupant et des miliciens, ont pour vocation naturelle et proclamée de renforcer les troupes de débarquement, de poursuivre le combat à leurs côtés avant de s'intégrer à elles. L'habileté de De Lattre, l'autorité de De Gaulle auront raison de tous les obstacles – au prix de heurts souvent violents.

Le second amalgame était une nécessité. Il était temps de renvoyer chez eux les soldats de l'Empire, qui avaient eu une part essentielle aux campagnes d'Afrique et d'Italie

ainsi qu'au débarquement de Provence ; il était temps de « blanchir » les rangs de l'armée reconstituée. Au total, 137.000 FFI furent intégrées à la Première Armée française, qui s'élancera bientôt à l'assaut de l'Allemagne. Certes les effectifs français ne pouvaient rivaliser avec les millions de soldats alliés, mais, au seuil de l'hiver 1944-1945, on ne pouvait douter que l'armée de la France réunifiée, forte de 560.000 hommes, avait désormais toute sa place au sein de la coalition alliée dans la dernière phase de la guerre. Présente sur tous les fronts, elle remplissait avec une efficacité croissante les missions qui lui avaient été assignées. De Lattre et Leclerc en Allemagne, Larminat et Doyen sur l'Atlantique et les Alpes, Sabattier en Indochine, où le capitaine de gendarmerie Jean d'Hers, chef de la Résistance de l'Est Cochinchine – Compagnon de la Libération – sera tué par les Japonais le 18 mars 1945, livraient les derniers combats qui permettront à la France de prendre place à la table des vainqueurs.

II - LA REFONDATION

RÉTABLIR LES INSTITUTIONS

En vertu du décret du 9 novembre 1943, de Gaulle est désormais le seul président du Comité français de Libération nationale, auquel appartiennent six Compagnons de la Libération : **Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Georges Catroux, Henri Frenay, François de Menthon, René Pleven et André Philip**. Estimant que l'avenir ne peut être fondé que sur l'unité nationale, à laquelle doivent concourir les partis et les familles spirituelles, il use volontiers dans ses déclarations d'une expression électrisante : « Rénovation nationale », partagée par tous les hommes du CFLN.

Deux mois plus tôt, une ordonnance a institué une Assemblée consultative provisoire (ACP) de 94 membres, chargée de représenter l'opinion française de manière aussi large que possible, compte tenu des circonstances. Elle comprend 40 représentants de la Résistance intérieure, 12 représentants de la « Résistance extra-métropolitaine, 20 parlementaires (choisis parmi ceux qui n'ont pas voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain), 12 représentants des conseils généraux et 12 délégués des trois territoires de l'Afrique du Nord. Tous sont attachés à de Gaulle, à son combat, à son rôle historique, même si tous - notamment les résistants de l'Intérieur, qui sont majoritaires dans l'ACP



Sortie d'une séance du conseil du CFLN à Alger, en présence de Charles de Gaulle, Georges Catroux, René Pleven, René Massigli, André Diethelm, Adrien Tixier, Henri Bonnet, Louis Joxe, François de Menthon, André Philip, Raymond Offroy, Henri Frenay, René Capitant et Jules Abadie. 16/02/1944.

– n'acceptent pas facilement de lui reconnaître le premier rôle dans la France libérée. Il n'importe : au-delà des clivages politiques, de Gaulle n'aperçoit autour de lui que des hommes courageux et d'une immense bonne volonté.

L'UNION DE TOUS LES COMBATTANTS

Dans son discours du 3 novembre 1943 devant l'ACP, il explique qu'il n'y a rien de plus urgent que de continuer à faire la guerre par l'union de tous les combattants qui se sont illustrés sur tous les champs de bataille, dans les airs, sur mer, et de ceux qui se préparent dans l'ombre sur le sol de la patrie. Seule cette union permettra à la France de retrouver la conscience d'être une grande nation. En attendant, plusieurs tâches essentielles incombent au CFLN et à l'ACP : rétablir l'autorité de la République, assurer la justice de l'État, rénover les administrations, organiser le retour des prisonniers. L'Assemblée s'est mise immédiatement au travail, en préparant l'épuration des fonctionnaires et des personnalités compromises avec l'État français ainsi que les compensations à accorder à leurs victimes. L'ACP se préoccupe également de l'aide à apporter à la Résistance et de la reconstitution des pouvoirs publics en France libérée. Après la fin du régime de Vichy, les Français éliront une Constituante selon des modalités sur lesquelles l'accord ne se fera pas tout de suite. « Au milieu des réalités terribles qui étreignaient le monde, écrira de Gaulle, j'admiraient combien l'intrigue peut être vivace et tenace. Mais, vraiment, je m'en souciais peu. »

A Alger, installé dans la villa des Glycines, il gouverne, entouré de son état-major (**Gaston Palewski, Pierre Billotte** – Compagnons de la Libération – Jacques Soustelle), qui fait remonter jusqu'à lui les dossiers les plus importants, et de son gouvernement. Pour autant, il n'est pas enfermé dans une tour d'ivoire : il voyage régulièrement pour aller sur le terrain prendre « le contact des gens et des choses ». En quinze mois de séjour à Alger, il en passera plus de trois à se rendre en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Corse, en Italie, en Libye, en Afrique noire. Il réunit le CFLN deux fois par semaine au palais d'Été – le palais du gouverneur général. Le texte des ordonnances et des décrets est mis au point par le Comité juridique, présidé par **René Cassin** – Compagnon de la Libération – avant la publication au *Journal officiel de la République française*. De janvier à mai 1944, quatre ordonnances seront promulguées sur la création des commissaires régionaux de la République (10 janvier), sur l'exercice des pouvoirs civils et militaires

au moment de la libération du territoire (14 mars), sur l'organisation des pouvoirs publics et du régime politique, dont un article accorde le droit de vote aux femmes (21 avril), sur la nomination des commissaires de la République (19 mai).

Dotés des pleins pouvoirs, 17 commissaires régionaux auront la lourde charge de rétablir la légalité républicaine en province et d'assurer la sécurité des armées, de faire fonctionner l'administration, de satisfaire aux besoins de la population. Par ailleurs, dans chaque ministère, un secrétaire général remettra en route les services en attendant l'arrivée du ministre. Les conseils municipaux, souvent supprimés par Vichy au profit de « délégations » nommées, seront rétablis ; au niveau départemental, des comités de libération seront installés, composés de délégués des mouvements de résistance et des partis représentés au CNR, en attendant l'élection des conseils généraux. Dans les préfetures, des commissaires de la République, nommés secrètement sur proposition d'**Alexandre Parodi**, délégué général du CFLN en France, chef de l'administration clandestine – Compagnon de la Libération – et de Michel Debré, chargé d'établir la liste des nouveaux préfets et de préparer une réforme de la fonction publique, prendront le pouvoir au nom de l'État républicain restauré.

L'espoir dans la victoire ne peut faire oublier la somme de souffrances infligées à la population et « l'océan des problèmes financiers, économiques et sociaux » (*Mémoires de guerre*), qui se poseront dès que le pays sera libéré. Durant les premiers mois de 1944, le CFLN se penche sur les trois graves périls qui guettent la France : l'inflation, le bas niveau des salaires et la pénurie alimentaire. La hausse excessive des prix, le développement du marché noir, les privations de plus en plus insupportables font des ravages. Une politique nouvelle et contraignante, destinée à éviter le pire, est élaborée, mais il est exclu qu'elle assure avant longtemps le retour de la prospérité. Le 18 mars 1944, devant l'Assemblée consultative, de Gaulle énumère longuement les conditions exigées par le rétablissement de la situation : les réformes se feront dans l'ordre, les améliorations seront lentes et progressives, explique-t-il, en insistant sur sa volonté de lutter contre toutes les coalitions d'intérêts privés qui compromettent le succès des mesures adoptées. « Le peuple français tout entier, conclut-il, doit marcher d'un seul coeur, d'un seul élan, d'une seule discipline vers son salut et vers son avenir. [...] Le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger appelle tous les Français au rassemblement national.

LE COMITÉ GÉNÉRAL D'ÉTUDES : UN « CONSEIL D'ÉTAT CLANDESTIN »

Soucieux que les trois grands mouvements de la zone libre, Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud, mettent en commun leurs réflexions sur les modalités pratiques de la libération du territoire national et sur les réformes qu'il conviendra de mettre en œuvre au lendemain du conflit mondial, Jean Moulin institue, le 1^{er} juillet 1942, un Comité des experts de quatre membres : le professeur d'économie **François de Menthon**, qui a été à l'origine du projet, le député radical Paul Bastid, le syndicaliste CGT Robert Lacoste, et le maître des requêtes au Conseil d'État **Alexandre Parodi**. À la fin de l'année, le professeur de droit **Pierre-Henri Teitgen** et le professeur d'économie René Courtin intègrent le comité. Au cours de l'été 1943, le bâtonnier Jacques Charpentier, le conseiller d'État Michel Debré et l'industriel **Pierre Lefaucheur** rejoignent à leur tour l'instance de réflexion qui, entretemps, a quitté Lyon pour Paris et pris le nom de Comité général d'études (CGE).

Dans la capitale, le CGE monte en puissance en se gardant de toute inféodation à tel ou tel mouvement de résistance et en agrégeant autour de lui un certain nombre de personnalités désireuses de contribuer à la réflexion sur l'avenir. Ses travaux portent notamment sur la politique économique d'après-guerre (rapport Courtin), sur les sanctions à prendre contre celles et ceux qui ont collaboré avec l'ennemi, sur l'organisation de la presse à la Libération (*Cahier bleu*), et sur de possibles réformes constitutionnelles. À partir de la fin de l'année 1943, ils viennent enrichir les débats de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger et des différentes commissions qui gravitent autour d'elle.

Par ailleurs, depuis le mois d'avril de cette même année 1943, le CGE publie une revue clandestine, *Les Cahiers politiques de la Résistance*, dont le rédacteur en chef est l'historien et fondateur des « Annales » Marc Bloch, et à laquelle collaborent des hommes tels qu'Albert Bayet, Emmanuel Mounier ou Louis Terrenoire.

Peu à peu, le Comité général d'études devient, selon les mots de son historienne, Diane de Bellescize, un véritable « Conseil d'État clandestin » en se rapprochant de la Délégation générale en France et en contribuant activement à l'organisation de l'administration (préfets et secrétaires généraux provisoires notamment) qui surgira des catacombes au moment du départ des Allemands et de leurs affidés. Nombre de ses membres et de ses proches tiendront des rôles de premier plan sous la IV^e République et par la suite.

Guillaume PIKETTY
Professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Paris
Membre du conseil scientifique de la Fondation de la
France Libre et de la Mission Libération

LA RÉSISTANCE, LA FRANCE LIBRE ET LA RÉFORME DE L'ÉCOLE

Il peut paraître singulier d'aborder l'histoire de la Résistance sous l'angle de l'éducation. Pourtant, c'est peu dire que les résistants ont abondamment disserté sur ces matières.

Dans la mesure où la France Libre s'est conçue très tôt comme le gouvernement légitime de la France, il était normal qu'elle développât des structures de réflexion. A Londres, en décembre 1941, fut constituée, sous l'autorité de René Cassin, une « commission d'étude des problèmes intellectuels et de l'enseignement ». Présidée par Joseph Cathala, professeur de chimie à l'Université de Toulouse, la commission travailla de juillet 1942 à juillet 1943. A Alger, après la formation du Comité français de Libération nationale, fut créée, sous l'autorité de René Capitant, commissaire à l'Éducation nationale, une « commission de réforme de l'enseignement ». Présidée par l'historien Marcel Durry, la commission remit son rapport en août 1944. Confrontée à des conditions matérielles d'existence toutes différentes, la Résistance intérieure ne put disposer de telles institutions. La presse clandestine fut le lieu naturel et privilégié de la présentation des débats intellectuels de la Résistance.

Le traumatisme de la défaite éclaire la signification des projets résistants en matière éducative. Par un cheminement qui évoque celui des républicains au lendemain de la défaite de 1870, les résistants se sont persuadés que l'école portait une part de responsabilité dans le désastre de 1940. Mais l'école n'est pas coupable au sens où l'entend Vichy. Ce qui est en cause, ce n'est pas « l'école sans Dieu », la promotion de « l'esprit de jouissance », ou le pacifisme des instituteurs. Pour les résistants, si l'école a une responsabilité, c'est de s'être coupée du réel et, surtout, de n'avoir pas suffisamment assuré la formation et le renouvellement démocratiques des élites.

En la matière, la Résistance intérieure fut la plus prudente. Ses intellectuels (l'historien Marc Bloch, le juriste André Hauriou et même le philosophe communiste Georges Cogniot) insistèrent surtout sur la nécessité de réformer la pédagogie, adoptant sur la question de la démocratisation des études une position assez timide. Le propos de la France Libre était plus audacieux : l'enseignement secondaire devait être unifié et rendu obligatoire pour tous. Le Rapport de la commission Durry traçait ainsi l'ébauche d'une vaste révolution du système scolaire : âge de l'obligation scolaire porté à 16 ou 18 ans ; gratuité totale de l'enseignement public ; unification des lycées, des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires ; suppression des barrières propres à l'enseignement secondaire traditionnel comme l'examen d'entrée en sixième ou le latin obligatoire. Le baccalauréat fit l'objet de débats passionnés. Les plus audacieux proposaient de le supprimer de façon à étendre à l'Université la démocratisation programmée du secondaire. D'autres réformateurs, plus prudents, entendaient simplement le réformer en introduisant la prise en compte du contrôle continu.

En matière de réforme de l'enseignement, la mémoire collective a retenu le rôle de la commission Langevin-Wallon dont le rapport, présenté en 1947, aurait marqué le point de départ du grand ébranlement du système scolaire. De fait, la plupart de ses propositions étaient contenues dans le rapport Durry d'août 1944 et déjà en germe dans les travaux de la commission Cathala de 1942-1943. Et ce sont les gouvernements des débuts de la V^e République (loi Berthoin de 1959, loi Debré de 1963) qui lancèrent la grande démocratisation de l'enseignement secondaire.

Jean-François MURACCIOLE
Professeur d'histoire contemporaine à
l'Université Paul-Valéry Montpellier-III

UNE VOLONTÉ TOURNÉE VERS LE FUTUR

Régénérer le peuple en lui donnant pour la première fois toute son ampleur par la reconnaissance du droit de vote des femmes le 5 octobre 1944. Assurer à ce peuple les conditions de sa vitalité en organisant la Sécurité sociale dès le 30 décembre 1944, puis les 4 et 19 octobre 1945 (et l'on peut soutenir que la Sécurité sociale, en procurant la Sécurité fondamentale aux salariés, est le levier qui a permis le passage sans douleurs excessives d'une France rurale à la nation urbaine moderne que nous connaissons, en déplaçant vers les équipements des grandes villes la localisation symbolique de la sécurité première depuis toujours – plus que jamais pendant la guerre – recherchée dans les assises familiales campagnardes).

Réunir les moyens pour ce peuple d'entreprendre de grandes choses – tel est le sens, bien au-delà des obsessions castigatoires ou confiscatoires des idéologues du moment, que de Gaulle confère aux nationalisations de l'énergie (Houillères du Nord/Pas-de-Calais le 14 décembre 1944, création d'EDF et GDF en avril 1946, du crédit (2 décembre

1945), des transports aériens (création d'Air France le 26 juin 1945) et de quelques fleurons industriels appelés au rôle de références (Renault, Snecma, etc.). Créer les conditions d'un effort optimal par l'instauration d'un Commissariat général au Plan (21 décembre 1945) conçu bien davantage comme une école de logique que comme un centre de répartition. Susciter l'adhésion active de tous aux efforts à venir, en restaurant les syndicats (27 juillet 1944) et en créant les comités d'entreprise (22 février 1945).

Tout cela exprime une volonté entièrement tournée vers le futur et situant le rôle du gouvernement dans l'acte de donner au peuple les moyens de son propre succès. Nous sommes ici aux antipodes des principes qui font agir la majorité des forces politiques sur lesquelles de Gaulle semble prendre appui sans jamais perdre de vue qu'en vérité ce sont elles qui lui doivent de pouvoir s'exprimer.

Philippe RATTE
auteur de De Gaulle, la vie, la légende (Larousse, 2000)

LA LONGUE MARCHÉ DE LA FRANCE LIBRE VERS UNE NOUVELLE DIPLOMATIE

Parmi les différents domaines où la Seconde Guerre mondiale a marqué un tournant pour la France, la diplomatie occupe une place particulière. Cela aura pu se pressentir dès 1940, avec, pour un temps, la double et fortement concurrente aspiration du régime de Vichy et de la France Libre à conduire et incarner – aussi – la politique étrangère du pays, créant ainsi une situation à la fois compréhensible et paradoxale.

Alors que le régime de Vichy tenait à marquer qu'en dépit des circonstances dramatiques qui avaient conduit à sa naissance, il représentait, fût-ce sous une forme qui n'était plus républicaine, la continuité de ce dont il avait d'ailleurs pris le nom (l'*État français*), la France Libre avait, au fond, une ambition à la fois contraire et symétrique : marquer que c'était elle qui, au contraire d'un pouvoir inféodé à l'occupant, et donc à des intérêts étrangers et même ennemis, incarnait et défendait ceux de la France, dès maintenant et pour plus tard. A quoi s'ajoutait le besoin, pour le général de Gaulle et ses premiers partisans réunis à Londres, d'une rapide reconnaissance internationale face à « l'autorité de fait se prétendant gouvernement de l'État français », selon la formule qui deviendra rituelle. Même si, point de départ capital, le gouvernement Churchill avait pris à cet égard, en signant l'« accord des Chequers » avec de Gaulle dès le 7 août 1940, des engagements que la suite de l'histoire ne démentirait pas, fût-ce au travers de péripéties parfois houleuses entre ces deux caractères hors du commun.

Cette ambition avait quelque chose de paradoxal aussi, pourtant. Car même installé en zone dite « libre » (en tout cas non-occupée, jusqu'en novembre 1942), le régime de Pétain pouvait difficilement se prévaloir de mener une diplomatie indépendante des intérêts de l'occupant. Quant à la France Libre, quelles que fussent l'ardeur et la résolution de ses animateurs, à commencer par le premier d'entre eux, elle ne disposait d'aucune administration diplomatique.

Dans un premier temps, ce ne fut d'ailleurs pas vers elle que se tournèrent les chancelleries étrangères, dont les représentants s'installèrent à Vichy, où beaucoup resteront jusqu'à l'invasion de la zone Sud par la *Wehrmacht*, à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord. Y compris celles de deux grands pays, qui n'étaient encore, ni l'un ni l'autre, entrés en guerre contre l'Allemagne, les États-Unis et l'Union soviétique. Lesquels joueront, dans la victoire finale, le rôle capital que l'on sait, et étaient respectivement représentés par l'amiral William Leahy et par Alexandre Bogomolov. Ce dernier sera, après la rupture entre Moscou et Vichy (juin 1941), dépêché par Staline auprès de De Gaulle à Londres. Quant à l'appareil diplomatique français, la transition avec le régime de Vichy, sans être simple, se trouvait un peu facilitée par le fait que, dans un tout premier

temps, un précédent responsable des Affaires étrangères, l'ancien banquier Paul Baudouin, secrétaire d'État promu ministre, qui reste aux commandes... si l'on peut dire à un moment où plus grand-chose ne répond.

UN VÉRITABLE OUTIL DIPLOMATIQUE

A Londres, on a, dans l'immédiat, d'autres problèmes à résoudre s'agissant de relations internationales. Des « Comités de la France Libre » commencent à se créer dans différentes grandes villes étrangères (on en recensera cinquante à l'été 1942) par l'association de résidents français, parfois encouragés plus ou moins discrètement, ici par un ambassadeur, là par un consul, et qui contribuent au recrutement d'engagés dans l'armée de libération. Certes, il arrive aussi que les diplomates français demeurés en poste restent fidèles à Vichy ; mais il y en aura de moins en moins, surtout après l'invasion de la zone Sud.

En outre, à mesure que se précisent la nature du régime de Vichy et le caractère mondial de cette « guerre [qui] n'est pas tranchée par la bataille de France », comme l'avait dit le 18 juin le Général, ce dernier enregistre des ralliements de diplomates qui viennent étoffer le noyau des premiers réfractaires de la Carrière. Ceux-ci étaient trop peu nombreux à l'origine – une vingtaine en 1940 – pour constituer un véritable outil diplomatique, même si la forte personnalité et le savoir-faire de plusieurs d'entre eux constituent aussitôt une aide précieuse pour de Gaulle. Désormais, l'importance numérique des nouveaux ralliements de diplomates, qui seront cent vingt-trois au total dans les six mois qui suivent l'invasion de la « zone libre », va permettre de développer enfin, avec tout le professionnalisme requis même si leurs moyens restent encore bien limités, une véritable politique extérieure de la France Libre, servie par ce qui commence à ressembler à une nouvelle administration des Affaires étrangères ; en particulier avec l'arrivée à Londres d'hommes comme Maurice Dejean et René Massigli, diplomates déjà chevronnés, le premier dès 1941 et le second à l'invitation de De Gaulle en 1943, après avoir été mis en disponibilité par Vichy, et qui deviendra plus tard secrétaire général du Quai d'Orsay.

Cette sensible consolidation de son embryon de ministère des Affaires étrangères, la France Libre en ressent d'autant plus le besoin que Vichy a rompu avec certains alliés traditionnels de Paris, et, bien sûr, avec l'URSS, après le déclenchement de l'opération Barbarossa en juin 1941. En outre, de Gaulle, qui commence à réfléchir sérieusement, déjà passionné qu'il est par la politique étrangère, à la nouvelle stratégie diplomatique de la France pour « après », tient à ce que celle-ci soit présente dans les différentes commissions ou conférences interalliées qui commencent

à réunir les pays restant belligérants... en attendant les instances nouvelles qui naîtront du retour de la paix. Sans parler de la position de la France « au Levant », comme on dit encore, avec en particulier le cas de la Syrie et du Liban, où Paris exerce un mandat confié par la Société des Nations, et dont le Général, pour couper l'herbe sous le pied des Anglais qui ont tendance à considérer la région comme leur pré carré, ne va pas tarder à proclamer l'indépendance, confirmée solennellement en janvier 1944.

AUTOUR DE DE GAULLE

En attendant, cet outil diplomatique aux débuts modestes voit son existence officialisée et ses activités structurées en septembre 1941 en un « Commissariat national aux Affaires étrangères », avec en particulier la (re)création d'une direction des Affaires politiques. Dès octobre 1940 avait en outre été créé à Brazzaville le Conseil de défense de l'Empire, pour rassembler les territoires coloniaux, autant que faire se pourrait, autour des idéaux de la France Libre, en les arrachant à l'autorité de Vichy ; mais dans la logique de l'époque, il ne s'agit pas là d'affaires étrangères... La France Libre, devenue la France Combattante, installe ses quartiers à Alger au printemps 1943, après la fusion des forces gaullistes et giraudistes. Et en plein Paris occupé en effet, une vingtaine de diplomates français en rupture avec Vichy créent un « Bureau d'études clandestin des Affaires étrangères », à l'initiative de l'ambassadeur Jean Chauvel qui, en novembre 1942, a été le diplomate de grade le plus élevé à démissionner, entraînant avec lui un certain nombre de jeunes collègues. Alger où vont désormais s'installer les missions diplomatiques qui s'accréditent auprès de la nouvelle autorité, cependant que les ambassades encore installées à Vichy sont de moins en moins nombreuses : il n'y en aura plus qu'une dizaine en 1944.

Autour de De Gaulle se prépare désormais activement ce que pourra être la vie internationale de l'après-guerre. Qu'il s'agisse du traitement des futurs vaincus et de l'avenir des alliances qui auront conduit à la victoire, mais aussi d'un nouvel ordre mondial et de la place qu'y occupera la France. De ce dernier point de vue, l'action résolue, souvent jusqu'à l'intransigeance, de la diplomatie française renaissante, conjuguée à l'héroïsme de ses soldats, aura fini par imposer au nouvel ordre du monde ce qui aurait paru tellement invraisemblable à l'été 1940 : la présence de la France – malgré son absence, en février 1945, à la conférence de Yalta, absence amèrement ressentie par de Gaulle – dans le camp des vainqueurs ; avec toutes les conséquences que cela va avoir, notamment au Conseil de sécurité des futures Nations Unies, et en Allemagne jusqu'à Berlin.

Mais il y a aussi, dans cette tentative pour imaginer, et si possible anticiper, l'évolution du monde à venir, des questions que l'on ne se pose encore que timidement, et qui prendront pourtant en quelques années une dimension considérable, notamment pour la France. Ainsi de ce que

l'on ne nomme pas encore la décolonisation : dans son discours de Brazzaville, de Gaulle, sans y faire explicitement référence, assure le 30 janvier 1944 que les Africains devront « participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires » ; s'il n'est pas encore question d'indépendance, la voie de l'émancipation est ouverte, et, insiste-t-il, « il ne faut pas tarder. » Viendra aussi bientôt la question de la construction européenne, d'abord économique mais bientôt sur des bases également politiques, susceptibles de répondre au « plus jamais ça » que partagent toutes les populations du Vieux-Continent, dans tous les camps. Et encore le problème que ne va pas tarder à poser au monde l'arme nucléaire, domaine où, là aussi, la France aura son rôle à jouer.

Autant de questions dont les réponses ne surgiront pas spontanément ni simplement, certes ; et auxquelles les Nations Unies, succédant à la SDN, seront plus d'une fois bien en peine de répondre. Mais après l'épreuve terrible de la guerre, le nouveau monde s'essayera – avec des succès inégaux, certes, et parfois de cruels retours en arrière – à une nouvelle diplomatie, quitte à ce qu'elle ne soit pas toujours celle dont avait rêvé la France Libre. D'autant moins, même, qu'il allait falloir attendre le retour de De Gaulle au pouvoir, quatorze ans après la Libération, pour qu'il puisse mettre en œuvre dans la paix les principes diplomatiques qu'il avait conçus dans la guerre.

Bernard BRIGOULEIX

Auteur de Splendeurs et petites misères des diplomates (Glyph, 2024)

« LA RÈGLE DE FER DES ETATS-NATIONS »

« De la dévotion quasi exclusive qu'il portait à l'intérêt national découlait toute sa diplomatie, par certains côtés hautaine et intransigeante, et qui l'était effectivement, ajustée à la réalité des relations internationales, où s'affrontaient dans une lutte sans merci les Etats-nations, ces monstres froids qui ne connaissaient que leurs intérêts de sorte que la logique et les bons sentiments ne pesaient pas lourd, en comparaison des réalités de la puissance.

C'était à son sens la règle de fer des Etats-nations que de se déterminer exclusivement en fonction des rapports de force, inhérents à leur volonté de domination, de sorte que l'idéologie dont ils se réclamaient n'était en fin de compte qu'un paravent propre à habiller cette réalité. En conséquence, les relations internationales se situaient dans un climat qui ne laissait aucune place à l'amitié ni à la générosité et, dans cette véritable jungle, ceux qui invoquaient à grand renfort de proclamations humanitaires la primauté du droit international n'hésitaient pas à le transgresser lorsque leurs intérêts se trouvaient mis en jeu.

Henri Lerner, De Gaulle tel qu'en lui-même, Editions Autres Temps, 2009, p. 33

REFONDER L'EMPIRE



Le général de Gaulle à l'ouverture de la conférence de Brazzaville



Félix Eboué, (1884-1944), Compagnon de la Libération

De toute évidence, les réformes annoncées et mises en chantier pour la France métropolitaine doivent être inséparables d'un bouleversement profond du statut de l'Empire. L'importante et décisive participation des troupes coloniales à la Libération a créé des droits aux peuples administrés par la France. En outre, le désastre de 1940, la collaboration du régime de Vichy avec l'occupant, le rôle prépondérant des Américains en Afrique du nord après le débarquement de novembre 1942 et leurs encouragements plus ou moins ouverts aux mouvements nationalistes ont constitué autant d'atteintes cruelles et durables au prestige traditionnel du colonisateur. Pour toutes ces raisons, il était impensable de prolonger le régime institutionnel en vigueur avant 1939.

La première réforme importante concerne l'Algérie. En décembre 1943, le général Catroux, commissaire chargé des Questions musulmanes, a proposé que l'élite de la population musulmane soit admise dans le premier collège électoral jusque-là réservé aux citoyens d'origine européenne, et que la proportion des élus du second collège, réservé aux seuls musulmans, soit accrue jusqu'à la parité. Cette réforme est critiquée par les « pieds-noirs », mais approuvée par de Gaulle.

« DANS LES VASTES ÉTENDUES DE L'AFRIQUE... »

Six semaines plus tard, René Pleven, commissaire aux Colonies, organise à Brazzaville le rassemblement de vingt

gouverneurs des territoires africains, avec, à leur tête, le plus prestigieux d'entre eux : **Félix Eboué**, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française - Compagnon de la Libération – qui a joué un rôle capital dans le ralliement de l'AEF à la France Libre en 1940. Le but de la conférence est de mettre au point « une communauté française englobant les territoires de l'Afrique noire » - en clair : d'instaurer dans l'Empire une administration directe par les représentants des populations locales. Il est aussi de court-circuiter les Américains, qui ont récemment « découvert l'Afrique », comme le signalait Eboué à Pleven au printemps 1943, rêvent de faire de Dakar une base des Nations Unies. De Gaulle se rend à Brazzaville en faisant escale dans les grandes capitales, dont Dakar, qui l'avait accueilli à coups de canon trois ans et demi plus tôt.

Dès le début de la France Libre, l'Afrique occupe une place de premier plan dans la pensée et dans l'action du général de Gaulle. Quoi de plus normal en effet : juste après les Nouvelles-Hébrides, le minuscule condominium franco-britannique, rallié dès le 22 juillet 1940, et avant l'Océanie et la Nouvelle-Calédonie, ralliées en septembre, le Tchad, le Cameroun, le Congo et l'Oubangui-Chari se rallient dès la fin du mois d'août. L'échec devant Dakar (22 septembre 1940) n'a pas entamé la détermination de De Gaulle à faire du continent noir la base de départ pour la reconquête du territoire national : « Dans les vastes étendues de l'Afrique, la France pouvait se refaire une armée et une souveraineté, en attendant que l'entrée en ligne d'alliés nouveaux aux côtés des anciens renversât la balance des forces. » (*Mémoires de guerre*) Dès la création du Conseil de défense de l'Empire (27 octobre 1940), véritable gouvernement français de l'extérieur, dont l'inspirateur et la cheville ouvrière est Félix Eboué, l'Afrique n'a cessé d'occuper une place éminente dans la stratégie de la France Libre. La conférence de Brazzaville (janvier 1944) constitue le premier pas vers la prise de conscience de la nécessité de refonder l'Empire.

Dans son discours inaugural, de Gaulle fait l'éloge des grandes figures de la colonisation et dresse un bilan positif de l'oeuvre accomplie, en rappelant que la colonisation a toujours eu pour but le développement des territoires et l'émancipation des peuples « jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ». C'est pourquoi des réformes de structures devront être mises en chantier. Il est mû non par une idéologie mais par un réalisme élémentaire : « La décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique, explique-t-il. Son idée est de faire coïncider les intérêts de la France et ceux des territoires coloniaux. « L'avenir des colonies françaises est l'union française, la communauté française », assure-t-il. L'ex-empire colonial s'efface devant « l'Union française » (qui, elle-même, cédera la place à la « Communauté franco-africaine » en 1958).

Dans la réalité, les travaux de la conférence ne porteront que sur des questions mineures, les gouverneurs n'étant pas

compétents pour engager des réformes de fond. La mort prématurée de Félix Eboué (mai 1944) ne permettra pas d'aller plus loin. Il n'importe : une grande espérance était née, « d'autant plus grande qu'elle était vague et que les aspirations nationalistes étaient encore à peine formulées » (Crémieux-Brilhac)

CONCLUSION

La France renaissait. Le « Gouvernement provisoire de la République », (GPRF), reconnu par la communauté internationale, succédait au CFLN. Sa résistance à l'occupant était réunifiée et, quoique durement éprouvée dans les derniers mois de la guerre, elle ne cessait de renaître et de s'affirmer. Son empire colonial amorçait une évolution qui le conduirait à s'administrer lui-même sans que ses liens avec la métropole soient distendus. Son armée, enfin rassemblée, jouait un rôle décisif en Italie et bientôt en France même. La France existait à nouveau ; elle comptait de plus en plus dans les derniers combats contre l'Allemagne et nul ne doutait que, le jour de la victoire alliée, elle pèserait de tout son poids dans le règlement de la paix.

La France est admise à la table des vainqueurs et nul ne nie la légitime fierté que les Français en éprouvent. A présent, il faut la reconstruire. L'essentiel est préservé : l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire, l'unité de l'Empire (même si les troubles qui l'agitent imposent de bâtir un nouvel ensemble, plus conforme aux aspirations des peuples et aux leçons de l'Histoire), la liberté des individus, les principes de la civilisation. Il faut maintenant bâtir la paix, c'est-à-dire un monde nouveau, plus équilibré, plus équitable. C'est l'unique souci de celui qui continue d'assumer la charge de la France tant que les Français ne se sont pas prononcés.

« LA GRANDE RÉUSSITE »

La marche à la libération et à la légitimité menée conjointement à Alger et en France, l'encadrement de la résistance armée, conduit en parallèle avec la mise en place de l'« Etat clandestin » et avec la tolérance chèrement acquise de Staline, voilà bien la grande réussite, quels qu'aient été sur le moment les malentendus et les griefs. Loin de moi l'idée de vouloir comparer les mérites de la France Libre et de la Résistance intérieure, mais le temps arrive de reconnaître sans préjugés leur part respective ; chacune eut sa dette envers l'autre ; il n'est pas iconoclaste de rappeler que la Résistance n'aurait pas été ce qu'elle devint ni fait ce qu'elle fit sans la France Libre à qui elle a dû sa très relative unité et, grâce aux Anglais ses moyens d'action, avec, comme terme, les troubles civils limités au minimum, l'Etat restauré et la démocratie renaissante.

Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre, de l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996, p. 917-918